



CADRE DE VILLE

PAGE 9

Mercredi, nouveau jour de collecte des déchets recyclables



ACTUS CITÉ

PAGE 10

Budget participatif : votez pour vos projets préférés !



3 BOUCLERS MUNICIPAUX POUR FAIRE FACE AUX CRISES

PAGE 04

TOUTES GÉNÉRATIONS

Valorisation des biodéchets dans les écoles madeleinoises

PAGE 14



3 BOUCLIERS MUNICIPAUX POUR FAIRE FACE AUX CRISES

PAGE
4

Notre dossier du mois.

PAGE
11

ACTUS CITÉ

400^{ème} numéro de votre magazine !

PAGE
13

TOUTES GÉNÉRATIONS

« Novembre sans tabac »

PAGE
16

CULTURE ET SORTIES

Vos rendez-vous culturels

CADRE DE VILLE

Retour sur La Madeleine Fleurie



PAGE
8

VIVRE ET TRAVAILLER

Vos nouveaux commerces



SOLIDARITÉS

Téléthon : deux évènements à La Madeleine



ON A AIMÉ

La semaine bleue



www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



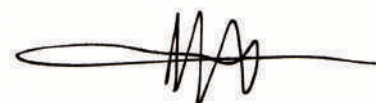
En octobre, le Conseil Municipal a rendu plusieurs avis sur quelques grandes planifications portées par la Métropole Européenne de Lille (MEL), au titre des compétences que la loi lui confie.

Ces planifications qui concernent l'urbanisme, la mobilité et l'habitat sont projetées sur les moyen et long termes et s'inscrivent toutes naturellement dans le cadre géographique global de la Métropole.

Si notre regard est globalement positif sur les orientations et les ambitions portées par la MEL, les avis exprimés par et pour notre commune ont été l'occasion de faire valoir à la fois nos projets et nos objectifs, mais aussi nos attentes et même nos exigences.

Nous sommes en effet convaincus que c'est dans l'écoute de ses 95 communes et dans le dialogue avec celles-ci que la MEL doit construire un dessein et destin communs pour la Métropole et pour ses habitants.

Cordialement



Monsieur le Maire accueillant individuellement les seniors madeleinois à l'occasion du traditionnel repas des aînés (voir page 22).

MAGdeleine - NOVEMBRE 2022
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS -
Maëlle DE CONINCK (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : Ville de La Madeleine





TROIS BOUCLIERS MUNICIPAUX pour faire face aux crises

Cette rentrée a été particulièrement marquée par les effets de crises qui impactent considérablement les ménages, les entreprises et les collectivités : la forte hausse des coûts de l'énergie et la raréfaction des ressources, le retour de l'inflation à des niveaux jamais atteints depuis des décennies, et enfin, des épisodes de sécheresse qui ont des conséquences sur la disponibilité et l'utilisation de la ressource en eau.

Pour faire face à chacune de ces crises, la Municipalité a proposé au Conseil Municipal réuni le 19 octobre dernier, la mise en place de trois "boucliers" constitués de mesures concrètes : un bouclier énergétique communal pour lutter contre l'inflation des coûts de l'énergie, un bouclier solidaire communal pour lutter contre les effets de l'inflation sur les ménages modestes et un plan de préservation de la ressource en eau.



Maîtriser les dépenses d'énergie avec le **BOUCLIER ENERGÉTIQUE !**

Il y a un an, presque jour pour jour, le dossier du MAGdeleine évoquait déjà "les défis de l'énergie".

En effet, la consommation exponentielle résultant de l'évolution de nos modes de vie, l'épuisement des sources d'énergie fossiles (pétrole, gaz, charbon...) non renouvelables et polluantes, et la reprise économique mondiale post-crise sanitaire, auxquels s'ajoutent aujourd'hui les effets de la guerre en Ukraine, entraînaient déjà une hausse des prix de l'énergie, qui depuis n'ont cessé de croître.

Anticipant la crise énergétique qui frappe l'Europe aujourd'hui, la Ville de La Madeleine a mis en œuvre très tôt des mesures concrètes visant à maîtriser et réduire ses dépenses et consommations énergétiques :

- **Dès 2013** > Remplacement des menuiseries des bâtiments municipaux et de toutes les écoles.

- **Depuis 2015** > Installation d'éclairages LED dans les bâtiments municipaux (piscine, équipements sportifs, écoles...)
> Rénovation et isolation des toitures des bâtiments municipaux.

- **Depuis 2018** > Développement du programme "SOLAMAD" visant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures d'une vingtaine de bâtiments municipaux.
> Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur permettant d'alimenter plusieurs bâtiments municipaux.

- **En 2020** > Élaboration d'un marché public global de performance énergétique d'éclairage public.

Autant de mesures qui portent déjà leurs fruits mais nécessitent aujourd'hui d'être complétées et accélérées.

UN PLAN D'ACTION(S) TECHNIQUE

En complément et dans la continuité des mesures déjà mises en œuvre par la Ville, et au vu de la crise énergétique à laquelle chacun doit faire face, la Municipalité déploiera une série d'actions dans l'objectif et l'obligation de réduire ses consommations, mais aussi de développer les énergies renouvelables.

Ainsi, dans les 9 prochains mois, l'ensemble des points d'éclairage public sera équipé en LED. La Municipalité a en effet décidé d'accélérer la rénovation de l'éclairage public. À court terme, **une modulation de l'intensité lumineuse** sera appliquée en fonction des heures de la nuit. **Le déploiement de LED sera aussi poursuivi et achevé dans les bâtiments municipaux** qui ne sont pas encore équipés. Ces derniers feront aussi l'objet d'une étude de faisabilité, en vue de **l'installation de pompes à chaleur.**

Enfin, **le déploiement du plan "SOLAMAD" sur les deux sites potentiellement les plus producteurs sera mené en 2023.** Ainsi, dès le printemps prochain, démarrera l'installation de panneaux photovoltaïques sur le complexe sportif Claude Dhinnin et le pôle technique municipal.

Pour rappel, contraction de "Solaire" et de "La Madeleine", le plan "SOLAMAD" vise à l'installation de 6 700 m² de panneaux photovoltaïques répartis sur 21 bâtiments municipaux dans l'optique de produire localement 40% de la consommation en électricité de la Ville.



L'énergie produite par les panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de l'école Victor Hugo est consommée sur place.



La Madeleine ÉCOW'ACTEUR

Porté par RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), **ÉcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux habitants, entreprises et acteurs publics d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.**

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs et le niveau de consommation, région par région.

Un dispositif d'alerte indique les périodes où chacun est appelé à réduire ou à décaler sa consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire la durée.

La Ville de La Madeleine a décidé d'adhérer à la charte ÉcoWatt. Dans ce cadre, elle s'engage à la réalisation d'actions structurelles visant à limiter sa consommation d'électricité, à sensibiliser tous les acteurs du territoire et à relayer les signaux d'alerte.

Pour suivre en direct les infos et recommandations ECOWATT, téléchargez l'application mobile ou inscrivez-vous à l'alerte SMS "vigilance coupure".

Retrouvez toutes les infos sur le site : www.monecowatt.fr

ADAPTER NOS USAGES

Collectivités, entreprises, particuliers... la crise énergétique touche chacun d'entre nous sans distinction. C'est donc à chacun d'entre nous d'agir sur nos consommations et sur nos habitudes.

Dans ce cadre, la Ville de La Madeleine a décidé de mettre en place des mesures concrètes aux effets immédiats, pour limiter ses dépenses et donc préserver les ressources énergétiques.

Ainsi, **la température sera baissée de 1°C dans les équipements municipaux**, excepté dans les écoles, les crèches et les bâtiments abritant des activités pour les aînés. **Les plages horaires de chauffage seront aussi réajustées et l'utilisation de chauffage d'appoint interdite.**

Les usagers des bâtiments (agents, Éducation Nationale et associations via un contrat d'engagement) seront impliqués dans la réduction de la consommation énergétique, notamment en veillant à **l'extinction systématique des éclairages en cas d'inoccupation** et à **l'arrêt de tous**

les appareils électriques en période d'inutilisation (multiprises avec interrupteurs, dispositifs programmables...)

Les éclairages extérieurs de mise en valeur des façades des bâtiments municipaux, ainsi que les illuminations festives de fin d'année seront éteints à compter de 21h.

La piscine municipale fermera quant à elle ses portes pendant deux semaines consécutives l'été et deux semaines lors des fêtes de fin d'année. Les fermetures temporaires de ce bâtiment très "énergivore" permettront de réaliser de réelles économies.

Enfin, une démarche de sensibilisation sera conduite auprès de tous les Madeleinois. Dans ce cadre, **un guide des écogestes a été édité afin de vous fournir tous les conseils nécessaires pour réduire vos consommations et vos factures** (à détacher sur cette page).

QUELQUES CHIFFRES : Le prix du gaz a augmenté de **+290%** entre les 2^{èmes} trimestres 2021 et 2022, avec un pic à **130€/MWh** en mars 2022.

Le prix de gros de l'électricité a quant à lui augmenté de **+2 000%**.

Source INSEE



Lutter contre les effets de l'inflation avec le **BOUCLIER SOLIDAIRE COMMUNAL !**

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN avec le CCAS

Les Centres Communaux d'Action Sociale viennent en aide aux personnes en difficulté. Ils sont l'outil des municipalités en matière de politique sociale et solidaire.

Leurs missions sont aussi diversifiées qu'indispensables. Elles se regroupent en deux axes principaux :

- **l'aide sociale légale** : instruction des dossiers de RSA ou de CMU...

- **l'aide sociale facultative, relevant du volontariat de la commune.**

Votés par le Conseil d'Administration, on y retrouve notamment à La Madeleine :

- les bons "alimentation et hygiène" (sous conditions de ressources) : ils peuvent être utilisés dans tous les commerces madeleinois. Les "bons verts" permettent quant à eux d'acheter des fruits et légumes frais et de favoriser ainsi une alimentation saine et locale,

- les bons d'achats délivrés aux personnes âgées à l'occasion des fêtes de fin d'année (voir p.21),

- les bons chaussures,

- les "parcours culturels" ou encore les journées à la mer, pour permettre aux plus démunis de s'évader, découvrir et se divertir...

Sans oublier les nouvelles aides mises en place dans le cadre du "bouclier solidaire communal", à découvrir ci-contre.

CCAS de La Madeleine :
03 20 51 16 98
ccas.lamadeleine@gmail.com

Le retour de l'inflation, à des niveaux jamais atteints depuis des décennies, pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, particulièrement dans les foyers les plus fragiles, déjà impactés par les hausses des prix de l'énergie depuis un an.

Afin de lutter précisément contre ces hausses, la Ville a décidé, lors du Conseil Municipal du 13 octobre 2021, la création d'un chèque énergie communal exceptionnel d'un montant de 100€, venant en complément du chèque énergie délivré par l'État.

Aujourd'hui, la municipalité a décidé d'intensifier son engagement en faveur des plus fragiles, par le déploiement d'un bouclier solidaire madeleinois. Celui-ci est constitué de mesures qui viennent compléter celles déjà existantes, pour soutenir les Madeleinois les plus vulnérables et les aider à faire face aux dépenses du quotidien, d'alimentation, de biens de première nécessité et d'énergie.

AIDES ALIMENTAIRES ET BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Afin de faire face à l'augmentation constatée du nombre de bénéficiaires des bons "alimentation et hygiène", mais aussi relever le niveau de ces aides, la Ville de La Madeleine attribuera au **Centre Communal d'Action Social une subvention complémentaire.** Les bons solidaires habituels (chaussures...) seront aussi complétés par des bons textiles et des bons permettant l'achat de petit matériel du quotidien (vaisselle...)

Ces nouveaux bons seront fléchés prioritairement vers des structures et enseignes madeleinoises.

De manière à garantir un repas complet par jour à chaque enfant et d'aider les familles confrontées à la baisse du pouvoir d'achat, **le premier tarif du repas en restauration scolaire sera abaissé à 1€** (réservé et non réservé) pour les enfants des familles madeleinoises les plus fragiles (quotient familial inférieur à 310€), à compter du 7 novembre et jusqu'au dernier jour des vacances scolaires de l'été 2023.



ÉNERGIE : AIDER LES HABITANTS

La hausse des prix de l'énergie accentuant le phénomène de précarité énergétique des ménages, en particulier des plus modestes, **la Ville a souhaité reconduire le dispositif de chèque énergie communal d'un montant de 100€, à destination des bénéficiaires du chèque énergie national.**

Par ailleurs et afin d'aider tous les habitants, commerçants et agents municipaux à réduire leur facture d'énergie, la Ville de La Madeleine a lancé une procédure d'achat groupé d'énergies, en partenariat avec une entreprise spécialisée dans le courtage en énergie. Les meilleures offres qui seront proposées distingueront des critères tarifaires et environnementaux (énergie verte, bio-

gaz). Ces derniers s'inscrivent dans le souhait partagé de la Ville et de la Métropole Européenne de Lille d'engager le territoire dans une démarche de développement durable, au regard de la consommation d'énergie et de la sensibilisation à la maîtrise de celle-ci, en lien avec les objectifs du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la MEL.

Une plateforme de pré-inscription sera disponible sur le site internet de la Ville, à partir du 15 novembre 2022 et jusqu'au 15 janvier 2023, afin de recenser le plus grand nombre de Madeleinois intéressés.

Plus d'informations auprès du service transition écologique au 03 20 12 79 75.



Préserver la **RESSOURCE EN EAU**

Depuis le 12 mai 2022, le département du Nord fait l'objet de mesures progressives de restriction de l'usage de l'eau, en réponse à une situation de sécheresse marquée. En effet, les faibles précipitations ainsi que les températures élevées ont fortement pesé sur les débits des cours d'eau et les milieux naturels qui y sont liés. **Le département, et donc le territoire de la Métropole Européenne de Lille, sont encore placés en alerte sécheresse aujourd'hui.**

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) s'accorde sur l'origine humaine du réchauffement planétaire et projette, pour les prochaines décennies en France métropolitaine, un réchauffement compris entre 1,5°C et 3°C. Cette projection ne sera pas sans effet sur la ressource en eau, modélisant l'augmentation de l'évapotranspiration et la diminution des débits annuels moyens.

La production d'eau de la MEL provient à hauteur de 46% de la nappe de la craie au sud de la Métropole (l'une des plus grandes nappes phréatiques européennes), et de 18% de la nappe des calcaires carbonifères partagée avec la Belgique. 64% de nos ressources en eau sont ainsi d'origine souterraine. Le delta de 36% provient de la Lys. Depuis 2016, les niveaux bas de ces ressources ont régulièrement conduit à la prise d'arrêtés réglementant les usages de l'eau.

Afin de mettre en œuvre des mesures concrètes pour préserver nos ressources en eau, en réduisant les consommations, et en déployant massivement la récupération des eaux de pluie sur les bâtiments municipaux, **la Ville de La Madeleine a décidé de lancer un Plan Municipal de Préservation de la Ressource en Eau, baptisé "PREAU", et reposant sur trois axes.**



«PRÉAU», UN PLAN MUNICIPAL POUR PROTÉGER L'EAU

Afin de **sensibiliser tous les publics sur la problématique de la ressource en eau**, des expositions interactives et des visites seront organisées. Des messages d'information et de pédagogie seront aussi largement diffusés sur les canaux municipaux de communication.

Pour **accompagner au mieux les habitants et les associations dans les changements de comportement**, plusieurs actions seront menées :

- distribution de kits hydro-économiques,
- prêt d'un pack "Eco énergie" via l'outillothèque,
- encouragement à la participation à des défis et ateliers,
- diffusion d'un guide des écogestes (relié à ce magazine),
- augmentation de l'aide financière municipale pour l'achat/installation d'un récupérateur d'eau,
- nouvelle subvention à l'achat de toilette sèche pour les particuliers.

Des actions seront aussi menées sur le domaine public et dans les bâtiments communaux. Ainsi, la Ville fera appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour étudier la faisabilité et définir une stratégie d'investissement à réaliser sur le patrimoine communal, en vue de collecter et stocker la ressource en eau et d'améliorer son infiltration.

Les services municipaux achèveront l'installation de systèmes hydro-économiques au niveau des différents points d'eau des bâtiments municipaux. Les démarches de baisse de consommation d'eau pour l'arrosage des espaces verts seront poursuivies et les eaux de vidange de la piscine municipales seront réutilisées pour le nettoyage des rues. De nouveaux mobiliers urbains récupérant les eaux pluviales seront aussi prochainement testés.

Enfin, des pratiques vertueuses en matière de préservation de la ressource en eau seront diffusées aux porteurs de projets de construction et d'aménagement, en lien avec la démarche d'"Arcologie" initiée par la Ville.

3 questions à **SÉBASTIEN LEPRÊTRE**, Maire de La Madeleine

Trois boucliers municipaux (énergétique, solidaire et anti-sécheresse) ont été votés lors du Conseil Municipal du 19 octobre dernier. Quel est le point commun entre eux ?

Les boucliers énergétique, solidaire et anti-sécheresse permettent tous les trois de faire face aux crises protéiformes auxquelles notre commune et ses habitants sont confrontés. La hausse des coûts de l'énergie, les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat ainsi que la diminution des ressources en eau, nécessitent d'agir rapidement et

concrètement et de compléter les dispositifs déjà mis en place. Face aux crises qui nous touchent individuellement et collectivement, la Ville prend ses responsabilités et fait preuve de volontarisme.

La Ville de La Madeleine n'en est pas à ses débuts en matière d'économies d'énergies. Que faire de plus pour affronter la crise de l'énergie ?

En effet, la Ville n'a pas attendu la crise énergétique actuelle pour agir. Depuis plusieurs années, nous conduisons une politique municipale engagée visant à réduire les consom-

mations d'énergie via des travaux de rénovation des bâtiments municipaux, un panel d'aides financières délivrées aux habitants et un investissement public sur les énergies renouvelables (SOLAMAD,...). Avec le bouclier énergétique, il s'agit d'intensifier et d'accélérer la mobilisation municipale.

Ce magazine est accompagné d'un guide éco-gestes. Pouvez-vous nous expliquer quel est l'objectif de ce guide ?

Face à la situation à laquelle nous sommes confrontés, il est indispensable que chacun d'entre nous



adapte ses habitudes de consommation. Ce guide des éco-gestes qui comprend des conseils pratiques à appliquer à la maison aidera chacun à réduire sa consommation d'énergie et en même temps à réduire ses factures. Les Madeleinois y trouveront également l'ensemble des aides financières municipales en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

CADRE DE VILLE

CLASSEMENT 2022 LA MADELEINE FLEURIE :

Balcons et maisons avec jardin :

Mme KIERREN (balcon)
Mme TROUILLET (maison)
Mme LE STRAT (balcon)
Mme THYVAERT (balcon)

Jardins et balcons secrets :

Mme VAN PRAET (jardin)
Mme STORME (jardin)
Mme KIKOS (jardin)

Jardins familiaux actifs :

Mr BAJRAMOVIC
Mr VAHE
Mr DESGARDIN
Mme WATTELET

Jardins familiaux retraités :

Mr CASIER
Mr TIERSSONNE
Mr SIMON



LA MADELEINE FLEURIE aussi avec ses habitants !

«Pas besoin de grands espaces pour créer des compositions magnifiques. Ce que nous avons vu avec le jury ne laisse aucun doute, vous êtes des passionnés ! » s'est réjoui Arnaud Poutrain, Adjoint délégué à la qualité de l'espace public, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du concours "La Madeleine Fleurie".

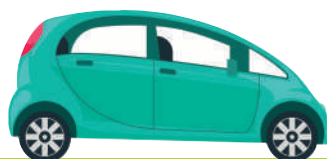
55 jardiniers madeleinois y ont participé cette année, après 2 ans d'arrêt dû à la crise sanitaire. Jardins et balcons visibles ou secrets, jardins familiaux... chacun a aménagé et fleuri avec soin l'espace qu'il entretient.

La qualité, l'originalité et l'harmonie des compositions ont évidemment été prises en compte dans les choix du jury, mais ce dernier a aussi été attentif aux précautions environnementales des participants : présence de nichoirs ou d'hôtels à insectes, recours aux méthodes naturelles et absence obligatoire d'utilisation de pesticides !

Cette année, aucun classement n'a été établi dans chacune des catégories, mais 4 lauréats ex aequo ont été félicités et récompensés de manière égale dans chacune d'elles (liste ci-contre).

Le prix spécial "Jean Verhelle" a quant à lui été décerné à Julien Marecaux, qui a occupé avec engagement et charisme, la fonction de Président de la Société d'Horticulture et des Jardins familiaux Jean Verhelle pendant plus de 10 ans.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a salué quant à lui la participation et l'investissement de tous dans l'embellissement du cadre de ville, avant d'encourager chacun à poursuivre ses efforts aux côtés de la commune : "le combat quotidien pour la qualité de ville ne peut être gagné que si nous sommes tous engagés, agissons collectivement !"



ZONE BLEUE Cartes de stationnement disponibles 2022

Les personnes résidant ou travaillant dans le périmètre de la zone bleue peuvent bénéficier d'une carte permettant de stationner leur véhicule au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur).

Les cartes de stationnement 2023 seront disponibles à la Mairie **à partir du lundi 12 décembre 2022.**

Les demandes de cartes pourront être formulées via le site internet de la Ville ou par voie postale à compter du lundi 21 novembre pour un retrait des cartes exclusivement à partir du lundi 12 décembre.

Pour les entreprises implantées en zone bleue, le responsable de l'entreprise est invité à transmettre une demande écrite à la mairie précisant le nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées et le nombre de cartes obtenues au titre de l'année 2022. Après instruction de la demande, les entreprises seront informées de la disponibilité des cartes en Mairie.

Renseignements sur le site internet de la Ville et auprès du service urbanisme au 03 20 12 79 82.

NOUVELLE PASSERELLE au niveau du carrefour Pasteur

La Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de voirie, réalise actuellement un projet de passerelle destinée aux modes de déplacements doux (piéton et cycliste) à l'entrée de ville, au niveau du carrefour Pasteur.

La passerelle surplombera les voies de tramway.

Les travaux sont en cours et devraient se dérouler jusqu'au premier trimestre 2023.



CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE pour les déchets recyclables

Dans le cadre de la mise en route du nouveau marché de collecte des déchets de la Métropole Européenne de Lille, **le jour de collecte des déchets recyclables a changé depuis le lundi 7 novembre. Désormais, c'est le mercredi matin que les déchets recyclables sont collectés.**

Ce nouveau marché de collecte a été attribué par la MEL pour le secteur Sud-Ouest, où se situe La Madeleine, à la société DEVERRA (groupe PIZZORNO). **Les jours de collecte des déchets ménagers et les modalités restent inchangés : les déchets ménagers sont quant à eux toujours collectés le mardi et vendredi.**

Les récipients et sacs de collecte doivent être fermés et sortis la veille à partir de 20h et doivent être rentrés après la collecte avant 20h.

**Pour toute question concernant la gestion des déchets, vous pouvez contacter la MEL : 0800 711 771 (service et appel gratuit)
Plus d'infos sur www.lillemetropole.fr/dechets**



Espace de compostage collectif installé à proximité de l'espace Simone Veil, rue des Ganjois

Le compostage collectif ÇA VOUS TENTE ?

POURQUOI LE COMPOSTAGE COLLECTIF ?

Le compostage collectif partagé est une solution idéale en ville, en habitat collectif ou pavillonnaire dense pour tous ceux qui souhaitent transformer les déchets organiques en ressources, et qui n'ont pas de jardin. Ainsi, chacun peut avoir la possibilité de réduire son empreinte écologique en diminuant le poids de ses déchets, grâce un retour au sol de la matière organique (issue de la cuisine et du jardin). Les déchets biodégradables se transforment alors en une matière riche, proche du terreau, pouvant être utilisée comme fertilisant. Le côté collectif permet aussi de tisser des liens avec ses voisins.

COMMENT FAIRE ?

À La Madeleine, quatre sites de compostage collectif ont été installés sur le domaine public, à la demande la Ville, par la MEL :

- **Au jardin pédagogique** rue Carnot : rendez-vous lors de la permanence le samedi de 10h30 à 11h30
- **Au Parc Malraux** : rendez-vous lors de la permanence hebdomadaire le samedi de 11h à 12h.
- **Au niveau du parking de l'église Saint Vital**, géré par l'association «Berkem Label» : rendez-vous lors de la permanence hebdomadaire le samedi à 15h.
- **À proximité de l'espace Simone Veil**, rue Ganjois, géré par l'association «Les Jardins de la Nouvelle» (lesjardinsdelanouvelle@gmail.com)

Un site est également implanté sur le terrain privé de la résidence Gambetta.

Vous souhaitez être référent pour ouvrir un site sur le domaine public (parcelle enherbée ou parc public) en partenariat avec la Ville ? Contactez le service Transition Ecologique avant le 15 décembre prochain.

Vous souhaitez candidater pour l'ouverture d'un nouveau site de compostage dans votre résidence (terrain privé) ? Mobilisez au moins 10 foyers et candidatez avant le 15 décembre sur le site de la MEL : www.lillemetropole.fr/composteur

**Service Transition écologique : 03 20 12 79 75
transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr**

Les biodéchets (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'oeufs...) représentent environ 30 % du contenu de la poubelle grise. Le compostage peut donc contribuer à réduire de manière importante le volume des poubelles d'ordures ménagères.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 19 octobre



- Avis du conseil municipal sur les projets de Plan Local de l'Urbanisme (PLU), Plan de Mobilité (PDM) et Programme Local de l'Habitat (PLH)

Ces planifications et programmations sont portées par la Métropole Européenne de Lille qui consulte chacune de ces 95 communes-membres pour recueillir leurs contributions et observations avant l'adoption définitive par le Conseil Métropolitain

Adopté à l'unanimité (PDM) et à la majorité (PLU-PLH)



- Mise en place d'un bouclier énergétique communal pour lutter contre l'inflation des coûts de l'énergie

Retrouvez le détail de ce bouclier énergétique en page 5.

Adopté à l'unanimité



- Mise en place d'un bouclier solidaire communal pour lutter contre les effets de l'inflation sur les ménages modestes

Retrouvez le détail de ce bouclier solidaire en page 6.

Adopté à l'unanimité



- Lancement du plan municipal de préservation de la ressource en eau « PREAU »

Retrouvez le détail de « PREAU » en page en 7.

Adopté à la majorité



- Nouvelle convention pour la mise en œuvre des outils préventifs de lutte contre l'habitat indigne

Cette nouvelle convention lie la MEL et la Ville dans la mobilisation des permis de diviser et de louer qui sont appliqués à La Madeleine.

Adopté à l'unanimité



- Lutte contre le tabagisme et ses effets sur la santé humaine et environnementale

L'implication de la Ville contre le tabagisme et ses dommages s'appuiera dorénavant aussi sur un partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Adopté à l'unanimité



- Lutte contre l'isolement des aînés et des plus fragiles en situation de handicap

En la matière, la Ville a décidé d'engager un nouveau partenariat avec le Département et la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord.

Adopté à l'unanimité



- Contrat d'engagement entre la Ville et les associations en matière de transition écologique

En vigueur depuis 2015, ce contrat fait désormais partie du volet comportemental du bouclier énergétique communal qui a notamment vocation à impliquer les usagers des équipements municipaux en matière d'éco-gestes et d'économies d'énergies.

Adopté à l'unanimité



- Révision du dispositif « Décroche ton permis »

Le dispositif d'aide financière municipale, sous condition de ressources, au passage du permis de conduire est désormais ouvert à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite dès l'âge de 15 ans.

Adopté à l'unanimité

2^{ème} édition du budget participatif À VOS VOTES !

Du 15 mai au 30 juillet, les projets émanant des habitants ont été déposés dans le cadre de la 2^{ème} édition du budget participatif madeleinois. Après une étude attentive par les services municipaux, 7 de ces projets ont été identifiés comme éligibles à la phase de vote :

- > **Un banc d'allaitement** situé au parc André Malraux.
- > **Un garage à vélo** à proximité du secteur de la place de la Boucherie et du square de la victoire.
- > **Des modules de sport** sur les bords de Deûle.
- > **Un abri/préau avec un banc** au square de la victoire.
- > **Un espace pique-nique** au parc André Malraux.
- > **Une table de ping-pong** pour équiper un parc public.
- > **Un espace pique-nique, une grainothèque, une bibliothèque (boîte à livres)** au square du Chaufour.

Retrouvez la présentation vidéo de ces projets et votez sur le site internet du budget participatif > budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr



COMMENT VOTER ?

Votez pour vos 3 projets, par ordre de préférence !

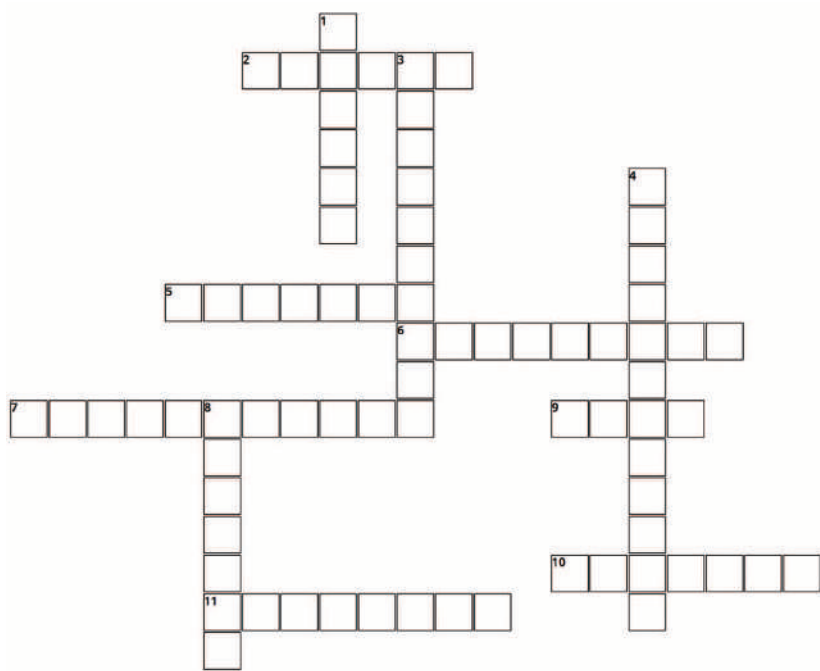
> EN LIGNE !

Rendez-vous sur le site internet dédié au dispositif : budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr

> EN FORMAT PAPIER !

Une permanence se tiendra le **samedi 26 novembre de 10h à 16h à la Médiathèque** (en salle d'exposition) afin de recueillir les votes en format papier !

400^{ÈME} NUMÉRO DE VOTRE MAGAZINE !



Envoyez votre mot-croisé complété à service-communication@ville-lamadeleine.fr ou déposez-le à l'accueil de la Mairie. Un gagnant sera tiré au sort et remportera une surprise !

Vous êtes en train de lire et tenez entre vos mains le 400^{ème} numéro de votre magazine d'informations municipales ! Autrefois nommé « La Madeleine notre Ville » et depuis 2012 « MAGdeleine », votre magazine vous accompagne tout au long de l'année afin de vous informer sur l'actualité de votre Ville, ses dispositifs et services, ses événements...

À l'occasion de ce 400^{ème} numéro, la Ville vous propose un jeu concours de type mots croisés. Pour vous aider à le compléter, n'hésitez pas à parcourir le magazine, le site internet de la Ville et ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn) !

HORIZONTAL

2. Prénom de l'artiste qui est venu chanter à La Madeleine à l'occasion du 13 juillet 2022.

5. Adjectif qui qualifie le « carré écologique » et le « carré culturel » madeleinois.

6. Réseau social où vous pouvez suivre la Ville depuis bientôt 1 an.

7. Établissement municipal où l'on peut lire, écouter de la musique, se former et jouer.

9. Nom de l'ancienne usine dont la Chaufferie a été transformée en salle municipale culturelle polyvalente.

10. Nom d'un résistant de la 2nd

Guerre Mondiale qui prête son nom à un parc de la ville.

11. Insectes qui logent sur la terrasse de l'Hôtel de Ville.

VERTICAL

1. Synonyme de proximité que l'on retrouve dans la devise de la Ville.

3. Prénom de la géante madeleinoise.

4. Nom du projet de transformation de la place du marché.

8. Moyen de transport en commun emblématique du Grand Boulevard.

Projet d'aménagement d'une parcelle naturelle

sur le site de l'ancien cimetière



Plus d'informations auprès du service État-Civil au 03 20 12 79 77 ou à service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

Un espace de l'ancien cimetière de La Madeleine a vocation à être transformé en « parcelle de cimetière naturel ». Par cette première expérimentation, la Municipalité souhaite proposer un mode de sépulture alternatif, plus respectueux de l'environnement, favorisant la végétalisation et à moindre coût pour les familles.

Dans le cadre des cimetières naturels, les cercueils sont ensevelis à même la terre et sont composés de bois non traité issu de forêts françaises ou de matériaux recyclés biodégradables. Dans la mesure du possible, les soins au défunt sont limités à la présentation du corps et

ces derniers sont habillés en fibres naturelles (lin, coton, chanvre...) Une pierre identifie la sépulture et peut être personnalisée par un épitaphe, une photo ou tout autre symbole. Après l'inhumation, l'espace est recouvert de broyat. La famille peut alors personnaliser la sépulture en plantant des végétaux s'intégrant dans l'espace naturel, l'utilisation de produits phytosanitaires étant par ailleurs interdite.

Les cimetières naturels ont pour objectif de réduire au maximum l'empreinte écologique ainsi que la pollution des sols. Il s'agit également de relier le plus possible les défunts et leurs visiteurs à la nature.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 12 novembre à 9h

Balade urbaine

Quartier de la nouvelle Madeleine. Rendez-vous rue Jeanne Maillotte, devant « Maître Boulanger ».

Samedi 19 novembre à 9h

Chantier citoyen

Rendez-vous à 9h devant la Mairie.

Vendredi 25 novembre

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie.

Mardi 13 décembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 19h30 sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Jeudi 15 décembre

Conseil municipal

À 18h15 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville .



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine échangeant avec les nouveaux Madeleinois.

NOUVEAUX MADELEINOIS, BIENVENUE !

Nouvelle ville pour une nouvelle vie ! Qu'ils viennent du Sud de la France, d'une autre ville de la Métropole ou même de Cuba, les nouveaux Madeleinois récemment installés sur la commune ont été accueillis le 14 octobre dernier à l'Hôtel de Ville.

Après s'être vus remettre un « tote bag La Madeleine » comprenant « un kit d'arrivée », deux bons d'achat (l'un utilisable chez les commerçants membres de l'UCAP, l'autre au marché), les nouveaux habitants ont été salués par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. Ce dernier leur a adressé un message de bienvenue et leur a présenté les différents dispositifs, services et activités proposés par la Municipalité. Monsieur le Maire a ensuite tendu le micro aux habitants afin qu'ils

témoignent de leur parcours et de leur arrivée à La Madeleine.

Conviés ensuite à partager le « verre de l'amitié », les nouveaux habitants ont eu le plaisir de déguster les spécialités de quelques commerçants madeleinois (Butterfly traiteur, Le Comptoir d'Aristée, Veys traiteur boucherie, La Maison du nougat - confiserie du Pré Catelan, l'Atelier des Saveurs et La Mad' BrewHouse) dont ils se sont régalés.

Cette cérémonie conviviale fut l'occasion de se rencontrer entre habitants, de mieux découvrir la ville, mais aussi de partager des bons plans, le tout en compagnie de l'équipe municipale.

BIENVENUE À TOUS !



Chloé, Aurélien et Abby ont quitté le Jura pour La Madeleine, afin de se rapprocher de leurs proches. La famille a déjà trouvé ses marques et découvre progressivement les activités proposées par la Ville. Chloé et son bébé participent notamment aux ateliers d'initiation yoga parent-enfant mis en place par la Municipalité.



Sylvie et Benoit se sont installés à La Madeleine, après avoir vécu de nombreuses années dans une ville voisine. Heureux de ce changement, profitant de l'idéale localisation de La Madeleine ainsi que de ses nombreux commerces, le couple s'est lancé le défi de ne plus utiliser sa voiture. Désormais, Sylvie et Benoit se déplacent majoritairement en transports en commun et autres mobilités douces. Et, ils s'en disent ravis !

NOUVEAUX MADELEINOIS ? Faites vous connaître sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr, rubrique « mes démarches », « nouveaux habitants ».



CONTRÔLE GRATUIT DES VÉHICULES

Comme chaque année, les agents de la police municipale proposent un contrôle gratuit aux Madeleinois qui souhaitent faire vérifier leur véhicule (éclairage, pneumatiques...)

Rendez-vous le SAMEDI 19 NOVEMBRE, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sur la place du marché. Renseignements au 03 20 74 17 25.

Rejoignez le dispositif CITOYENS VIGILANTS !

Vous êtes soucieux du bien-vivre de votre quartier ? Vous souhaitez contribuer à œuvrer en faveur de la sécurité et la tranquillité publique ? En s'appuyant sur la vigilance entre voisins, ce dispositif de participation citoyenne permet de prévenir la délinquance et notamment les cambriolages.



QUEL EST LE RÔLE DU CITOYEN VIGILANT ?

Le rôle du citoyen vigilant est de signaler les événements suspects (une porte ou une fenêtre ouverte en l'absence des occupants, un véhicule ou des démarcheurs suspects, l'absence de nouvelles d'une personne seule ou vulnérable...) En étant attentifs aux faits inhabituels, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité et leur civisme.

COMMENT REJOINDRE LE DISPOSITIF ?

Pour devenir citoyen vigilant ou obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter les services municipaux au 03 20 12 79 92.

EN ROUTE POUR DÉCROCHER LE PERMIS DE CONDUIRE !

TOUTES
GÉNÉRATIONS

Décrochez votre permis avec l'aide de la Ville !

Le permis de conduire est un atout pour les jeunes, contribuant à leur autonomie, ainsi qu'à leur insertion sociale et professionnelle. Cependant, le coût important de la formation peut être un frein au passage du permis.

C'est pourquoi, la Ville de La Madeleine accompagne les jeunes Madeleinois dans l'obtention de ce précieux sésame, via une formation classique ou de conduite accompagnée (AAC). En contrepartie d'une action citoyenne au sein de la Municipalité ou au profit d'une association madeleinoise, en lien avec les projets et souhaits du jeune,

une aide financière s'élevant jusqu'à 700 euros est attribuée et un accompagnement est proposé par le Point Information Jeunesse.

Le dispositif est ouvert sous conditions, aux Madeleinois, âgés de 17 ans et demi à 25 ans (formation classique), mais aussi depuis le mois d'octobre, aux jeunes madeleinois dès l'âge de 15 ans, qui souhaitent s'inscrire à la formation de conduite accompagnée (AAC).

Pour candidater, remplissez le dossier à retirer directement au Point Information Jeunesse ou sur le site internet de la Ville, à déposer jusqu'au 30 novembre au PIJ.



Point Information Jeunesse

12 rue du Moulin

03 28 52 66 90

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

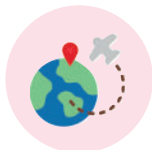


Depuis la création du dispositif en 2009, 15 bourses sont attribuées chaque année. Plus de 190 jeunes Madeleinois ont ainsi bénéficié d'une aide municipale pour passer le permis de conduire.

ÉCOUTE INFOS POUR LES 15-25 ANS

des échanges collaboratifs, un intervenant professionnel !

En partenariat avec la Ville de La Madeleine, le CCAS, la Mission locale, l'UTPAS et le CCA, le Centre Social Christian Janssens a réalisé une étude auprès des jeunes madeleinois afin de concevoir la « boussole des Jeunes » à l'échelle locale. La « boussole des Jeunes » est un dispositif lancé par l'État consistant à mettre en relation les jeunes avec les professionnels adaptés afin qu'ils puissent bénéficier de services appropriés à leur situation. Suite à l'enquête menée auprès du jeune public madeleinois, deux temps forts « Écoute Infos » autour de l'emploi et de la formation ainsi que du sport et de la culture ont été organisés à l'ACoLJAQ. De nouveaux sont à venir :



JEUDI 17 NOVEMBRE : ÉCOUTE INFOS #3 AUTOUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE : ÉCOUTE INFOS #4 AUTOUR DU LOGEMENT



JEUDI 13 JANVIER : ÉCOUTE INFOS #5 AUTOUR DE LA SANTÉ

Inscriptions gratuites au 03 20 55 66 05 / ecouteinfos@gmail.com
Centre social ACoLJAQ Christian Janssens (70 rue de Berkem)



**En novembre,
on arrête ensemble.**

**NOVEMBRE
SANS TABAC,
LE PIJ EST À
VOS CÔTÉS !**

Chaque année, novembre sans tabac est une opération qui propose aux fumeurs d'arrêter de fumer pendant un mois, multipliant ainsi les chances par 5 d'arrêter définitivement. Le Point Information Jeunesse de La Madeleine vous accompagne en tant que relais de Tabac Infos Service. Vous pouvez y recevoir gratuitement un kit d'accompagnement.

**PIJ : 12 rue du Moulin
03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr**

COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES BIODÉCHETS DANS LES ÉCOLES MADELEINOISES

La Ville est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de transition écologique et de réduction du gaspillage alimentaire, qu'elle souhaite poursuivre et intensifier. Depuis le mois de septembre 2022, la Ville a ainsi établi un contrat avec la société «Les Alchimistes» afin que les biodéchets issus des restes des repas scolaires des élèves madeleinois soient collectés, traités et valorisés en compost. Par cette expérience unique dans la métropole lilloise, la Municipalité anticipe l'obligation légale qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2024, de proposer une filière de tri et de valorisation des biodéchets au-delà de cinq tonnes produites par an.

> QUELLES ÉCOLES MADELEINOISES SONT CONCERNÉES ?

La Ville a fait le choix de déployer ce dispositif progressivement sur l'année scolaire :

- phase 1 (septembre à décembre) : restaurant scolaire, où déjeunent les élèves des écoles Kléber et Rostand.

- phase 2 (janvier à avril 2023) : les écoles Louise de Bettignies et Victor Hugo rejoindront le dispositif.

- phase 3 (dès avril 2023) : tous les lieux de restauration seront concernés (soit toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de La Madeleine).

> APRÈS AVOIR ÉTÉ COLLECTÉS, QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les biodéchets sont collectés puis acheminés dans le centre de traitement de Santes, qui les valorise en 8 semaines en compost de haute qualité, de manière professionnelle, adaptée et locale. Une vérification des flux des déchets est effectuée avant traitement.

> COMMENT LES AGENTS ET LES ENFANTS ONT-ILS ÉTÉ FORMÉS ET SENSIBILISÉS À CETTE COLLECTE ?

«Les Alchimistes» proposent un accompagnement de tous les acteurs de la restauration scolaire, via la réalisation d'un diagnostic dans chacun des sites dans lequel les enfants prennent leur repas (sur place, dans leur école, ou au restaurant scolaire Kléber). Chaque collecte donne lieu à une pesée précise des déchets, visant à réduire le gaspillage. Concernant le tri des déchets, «les Alchimistes» sensibilisent et forment les agents intervenant sur le temps de cantine, qui à leur tour transmettent aux enfants les bons gestes à adopter.

> COMMENT LA VILLE SUIT-ELLE LES RÉSULTATS DE CETTE COLLECTE ?

La Ville dispose de toutes les données (pesées par site, évaluation de la qualité du tri, analyses...) via un extranet dédié, qui permet de suivre et de mesurer les efforts ainsi réalisés sur le plan du gaspillage alimentaire.



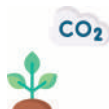
Après avoir été sensibilisés, les élèves madeleinois trient eux-même leurs déchets, avec l'accompagnement des agents intervenant sur le temps de cantine.



Du 1^{er} septembre au 14 octobre, 1 002 kilos de biodéchets ont évité l'incinération.



Ces biodéchets ont permis la fabrication de 180 kilos de compost.



258,757 kg d'émissions de CO2 ont été évités.



Atelier lecture à la Médiathèque pour les accueils de loisirs

Atelier jardinage au Centre Moulin Ados

LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE...

Dans les accueils de loisirs !

Du lundi 19 décembre au vendredi 30 décembre, 3 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires. Un accueil sera également proposé le lundi 2 janvier, ouvert uniquement aux enfants dont les 2 parents justifient d'une obligation professionnelle (une attestation employeur ou les deux derniers bulletins de salaires des deux parents seront à fournir à l'inscription).

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville ou le Portail Famille.

Contact : service Famille-Enfance-Écoles au 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr

Au Centre Moulin Ados !

Le Centre Moulin Ados accueillera les jeunes madeleinois durant les vacances de fin d'année du 19 au 30 décembre. Les inscriptions sont à réaliser à partir du mardi 29 novembre sur place au Centre Moulin Ados (entrée parc de Latre de Tassigny). Contacts : 03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12.

LES RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS !

Jeux, goûters, ateliers intergénérationnels, spectacles, sport... Nos aînés madeleinois ont un programme bien rempli !

THÉ DANSANT :

mercredi 16 novembre de 15h à 16h au Restaurant Scolaire Kléber (54 rue Kléber) avec la participation du CAFA (Comité des Aînés, Fêtes et Animations) et du groupe de musique madeleinois « Les Bals à Blanck ».

JEUX ANCIENS :

mercredi 23 novembre, de 14h à 16h à la salle Malraux (rue Guynemer).

SPECTACLE DANSANT ET CHANTANT :

«voyage voyage» (compagnie de La Fibre Artistique), **mercredi 7 décembre** de 14h30 à 15h45 à la Chaufferie Huet (26 rue du Pré Catelan). Découvrez un spectacle féérique de danse, de musique, d'humour et de magie et voyagez en Inde, Polynésie, Irlande, Brésil, mais aussi à Paris avec le French Cancan !

NAVETTE CIMETIÈRE :

tous les premiers mardis de chaque mois. Prochaine navette le 6 décembre.

Info jour férié : tout comme au 1^{er} novembre, les ateliers sport et loisirs n'auront pas lieu le 11 novembre.

INSCRIPTIONS GRATUITES À TOUTES LES ACTIVITÉS AUPRÈS DU SERVICE AÎNÉS :

03 20 12 21 62

service-aines@ville-lamadeleine.fr



Le thé dansant est un rendez-vous annuel à base de danse... et surtout de convivialité !

DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL DES AÎNÉS MADELEINOIS



Renseignements auprès du Comité des Aînés, Fêtes et Animations (CAFA) au 03 62 10 42 64 ou au 06 71 77 10 66.

La distribution des traditionnels colis de Noël offerts par la Ville en partenariat avec le CAFA, aux aînés madeleinois de 70 ans et plus se déroulera :



Mardi 13 décembre pour la **résidence Les promenades**, la **résidence Les Jonquilles** et la résidence **Les Capucines**.



Mercredi 14 décembre de 9h à 11h30 pour les habitants du **quartier de Berkem** à la salle Saint Vital, rue de Berkem (près de l'église).



Jeudi 15 décembre de 14h à 16h30 pour les **habitants de la Nouvelle Madeleine** à la salle Moulin, rue du Moulin.



Vendredi 16 décembre de 14h à 16h30 pour les habitants du **quartier du Grand Boulevard**, à la Roseraie, 90 rue Paul Doumer.



Samedi 17 décembre : de 9h à 11h30 pour les **habitants du quartier Centre**, au restaurant scolaire, rue Kléber et de 14h30 à 15h30 pour les habitants du **quartier Saint Charles** à la salle Marie-Thérèse Satgé, 78 rue Saint Charles.

La livraison à domicile pour les séniors ayant formulé la demande auprès du CAFA, se déroulera le mardi 13 décembre matin.

Un déplacement à La Madeleine ?

J'y vais en vélo-taxi !

Besoin d'un moyen de transport pour vous rendre chez vos commerçants madeleinois, au marché, ou pour tout autre rendez-vous sur La Madeleine ? Empruntez gratuitement le vélo-taxi les lundis et vendredis de 8h à 12h !

Pour en bénéficier, réservez gratuitement un créneau en appelant le 06 24 16 08 18 (appel possible du lundi au vendredi de 9h à 17h). Si vous croisez le vélo-taxi vide les lundis et vendredis matin, vous pouvez le solliciter directement !



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS !

RENCONTRES LITTÉRAIRES À LA MÉDIATHÈQUE

> RENCONTRE AVEC ALEX TÜRK

MERCREDI 23 NOVEMBRE À 18H30

MÉDIATHÈQUE (72 rue Gambetta)

Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (agenda).

Rencontre avec Alex Türk, parlementaire, ancien président de la CNIL et universitaire en droit public et sciences politiques, pour son roman policier « Angles morts » aux Éditions de La Martinière.

> CITÉ PHILO

VENDREDI 25 NOVEMBRE À 18H30 (durée 2h)

MÉDIATHÈQUE (72 rue Gambetta)

Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (agenda).

Pour la thématique 2022, « Nous Vivants » de Cité Philo, le philosophe Roger-Pol Droit et le neurologue Yves Agid sont invités à rencontrer le public de la Médiathèque autour du livre qu'ils ont écrit ensemble « Je marche donc je pense », paru aux éditions Albin Michel.



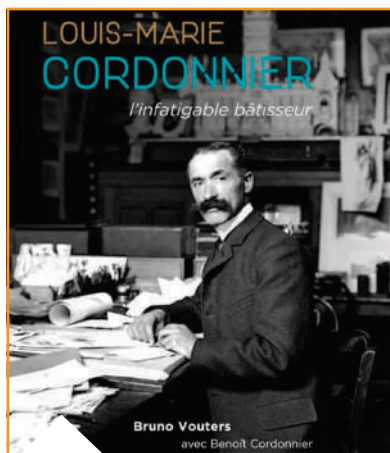
CONFÉRENCE DÉDICACE AVEC BENOIT CORDONNIER

SAMEDI 19 NOVEMBRE À 15H

MÉDIATHÈQUE (72 rue Gambetta)

Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (agenda).

À l'occasion de la parution de l'ouvrage « Louis-Marie Cordonnier : infatigable bâtisseur », venez rencontrer son co-auteur, Benoît Cordonnier, arrière-petit fils de celui qui a conçu des monuments emblématiques tels que l'Hôtel de Ville de La Madeleine, l'Opéra de Lille et le Palais de la Bourse, mais aussi une trentaine d'églises et quatre basiliques. C'est au moment de sa retraite que Benoît Cordonnier a débuté un chemin de mémoire, par la consultation du fonds dédié à son arrière-grand-père, conservé aux Archives départementales du Nord. Plus qu'un voyage dans son passé familial, Benoit Cordonnier est parti en quête d'une histoire régionale, qu'il met en lumière dans son ouvrage. Le livre retrace ainsi l'histoire d'un incroyable bâtisseur qui a laissé son empreinte sur notre territoire.



Benoît Cordonnier est l'arrière-petit-fils de Louis-Marie Cordonnier, architecte de l'Hôtel de Ville de La Madeleine.

MUSICVIDÉOART FESTIVAL

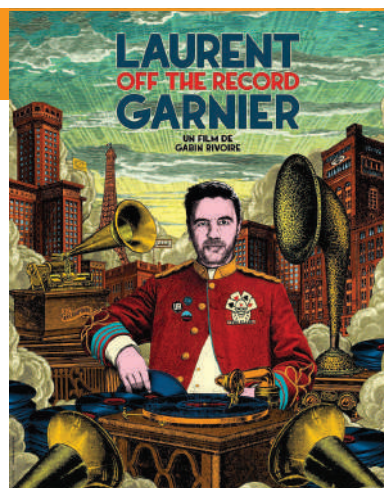
SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 15H À 17H

MÉDIATHÈQUE (72 rue Gambetta) - À partir de 10 ans.

Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (agenda).

Venez assister à la projection du film documentaire musical « Laurent Garnier : Off the Record » du réalisateur Gabin Rivoire, porté sur le DJ phare de la scène techno en France.

La projection sera introduite par Olivier Pernot, journaliste culturel (Trax Magazine, Musique Info Hebdo, Midi Libre, l'Express...) qui suit depuis vingt ans l'évolution des musiques électroniques.



CONCERTS

MARDI 29 NOVEMBRE À 19H30

> Concert des lauréats et remise des prix aux élèves du CRC - Conservatoire de Musique

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À 16H

> Concert de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine.

CHAUFFERIE HUET (26 rue du Pré Catelan)

Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (agenda).

FOIRES AUX LIVRES ET AUX JOUETS

Rendez-vous les 19 et 20 novembre, pour un week-end de bonnes affaires !

> **Foire aux livres le samedi 19 novembre de 9h30 à 13h**, pour le grand bonheur des petits et grands lecteurs !

> **Foire aux jouets le dimanche 20 novembre, de 9h30 à 13h**, le rendez-vous préféré des petits Madeleinois !

Restaurant scolaire Kléber et salle Debeyre (rue Kléber).

Renseignements auprès du service animation au 03 20 12 21 62.



COUPE DU MONDE : ALLEZ LES BLEUS !

L'équipe de France affrontera le Danemark lors du 2^{ème} match de poule de la Coupe du monde, le samedi 26 novembre.

Venez encourager les bleus et suivre le match en direct depuis la Chaufferie Huet !

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Ouverture des portes à 16h, sur inscription gratuite sur le site internet de la Ville du 14 au 18 novembre.

PARCOURS DE MÉMOIRE D'YVONNE ABBAS

Les membres de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance), ont réalisé le **parcours de mémoire d'Yvonne Abbas** :

« **Yvonne Abbas, Combattante, Résistante Déportée** ».

Par cette publication, l'ANACR a vocation à partager l'expression et le témoignage de cette figure de la Résistance : « une femme, rebelle, éduquée et éclairée, devenue meneuse puis Résistante. ». Dans

une optique pédagogique, l'association met son travail gratuitement à disposition des établissements scolaires, dont le collège madeleinois Yvonne Abbas.

Toute personne intéressée peut également se le procurer en contrepartie d'un don de 5 euros à destination de l'association.

Contact de Colette Becquet, Présidente de l'ANACR : becquet.colette@orange.fr



Figure de la résistance, Yvonne Abbas a vécu de nombreuses années à La Madeleine.



Noël approche, LES FESTIVITÉS AUSSI !

Pour se mettre dans l'ambiance des fêtes, rien de tel que les traditionnels événements de fin d'année ! Notez d'ores et déjà dans votre agenda :

> **Marché de Noël solidaire, salle du Moulin (rue du Moulin), samedi 3 décembre, de 10h à 19h.** Pour la 9^{ème} année consécutive, l'ACoLJAQ, la conférence Saint Vincent de Paul, les Petites Sœurs des Pauvres et les petits écoliers du Père Joseph vous invitent à leur marché de Noël solidaire. Au programme : tombola, restauration sucrée et salée, présence d'artisans-créateurs.

> **Marché de Noël à la Résidence Autonomie Les promenades (20 rue de la Filature), samedi 10 décembre, de 10h à 18h.** Vente des réalisations

créatives réalisées par les résidents lors de l'atelier couture. Stand gourmand.

> « Noël chez Charly Potter », **mardi 13 décembre à 19h30, mercredi 14 décembre à 18h, à la Chaufferie Huet.** Pièce de théâtre magique pour toute la famille ! Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville.

> **Concerts de Noël :**

- samedi 10 décembre à 15h, concert du Conservatoire de Musique.
- mercredi 14 décembre à 17h, concert de l'orchestre de premier cycle.
- vendredi 16 décembre à 19h, concert du Conservatoire de Musique. Auditorium du Conservatoire (place des Fusillés et Déportés).

BLOC-NOTES

NOVEMBRE

Jeudi 17 novembre

Journée à Courtrai

Le matin, visite guidée de « Texture », musée du lin et du textile. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite guidée pédestre de Courtrai (Grand-Place, Beffroi, Béguinage Sainte Elizabeth). Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

Samedi 19 et dimanche 20 novembre, de 11h à 12h30 et de 14h à 17h

Exposition peinture de la Résidence Le Clos de La Roseraie

Entrée de l'exposition gratuite, possibilité d'acquérir les œuvres exposées, peintures, pastels, aquarelles et photos.

Dimanche 27 novembre

Déjeuner spectacle : le K-Kabaret à Reims

Repas spectacle.

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66

DÉCEMBRE

Vendredi 9 décembre

Visite guidée de la Crypte néogothique de Notre-Dame-De-La-Treille à Lille

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

À VENIR

Jeudi 4 mai

Journée à Charleville-Mézières

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66

Jeudi 15 juin

Journée à Durbuy

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66

VIVRE ET TRAVAILLER

Un nouveau chapitre s'ouvre pour Patrick Lefebvre, libraire de profession, qui a ouvert sa propre librairie à La Madeleine depuis le mois d'octobre. Le passionné de livres l'a baptisée « Du côté de La Madeleine », en clin d'œil à l'œuvre littéraire « Du côté de chez Swann » de l'écrivain Marcel Proust.

Indépendante, généraliste et accessible, votre nouvelle librairie propose un large choix de lectures et de découvertes : littérature adulte française et étrangère, livres pour enfants (avec une salle dédiée à la littérature jeunesse), des mangas, des bandes dessinées, mais aussi divers



«Du côté de La Madeleine» VOTRE NOUVELLE LIBRAIRIE !

ouvrages pratiques (jardinage, animaux, cuisine...) Vous avez en tête un livre en particulier qui n'est pas présent dans la librairie ? Il est possible de le commander ! Ce dernier sera alors à retirer directement à la librairie.

En complément d'une grande variété d'ouvrages, vous y trouverez également un choix original de papeterie et de carterie (carnets, trousse, livres d'or, affiches vintage...)

Pour mener à bien son projet et assurer la gestion de l'établissement

à ses côtés, Patrick a fait appel à Chona, jeune diplômée, forte d'une expérience passée en tant que libraire. Tous deux vous accueillent avec le sourire et sont à votre disposition afin de vous conseiller et vous guider.

Des animations comme des rencontres avec des auteurs seront proposées dès le printemps. Retrouvez toutes les informations sur le compte Instagram de la librairie et son futur site internet... ou franchissez directement le pas de sa porte !

DU CÔTÉ DE LA MADELEINE

150 rue du Général de Gaulle
Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h,
le vendredi de 9h à 19h,
le samedi de 9h30 à 19h.
le lundi après-midi (dès le 14 novembre) de 14h à 18h.

Facebook / Instagram :

« Librairie Du Côté de La Madeleine »

Site internet à venir
09 70 66 75 88

Inauguration du centre médical PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Pôle Santé Travail, organisme de Prévention et de Santé au Travail, a inauguré son nouveau centre médical à La Madeleine le 30 septembre dernier, en présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Brigitte Liso, députée de la 4^{ème} circonscription du Nord, Jean-Michel Dupuis, Président de Pôle Santé Travail et Damien Vandorpe, Directeur Général de l'organisme.

Ce nouveau centre dispose de 16 espaces de consultation bénéficiant d'un lit d'auscultation, mais aussi de 5 secrétariats médicaux et 5 salles d'examen complémentaires (vue, audition, souffle).

19 professionnels de santé travaillent sur ce nouveau site et suivent au quotidien plus de 1 900 entreprises, soit près de 24 500 salariés répartis sur le secteur de La Madeleine et des villes voisines.



Pôle Santé Travail a inauguré son nouveau centre médical situé au 22 rue du Général de Gaulle.



UNE CARTE, DE NOMBREUX AVANTAGES !

-20% sur votre coupe de cheveux, -10% sur votre addition au restaurant, une coupe offerte pour votre anniversaire... la carte avantages vous permet d'obtenir des offres exclusives auprès de vos commerçants madeleinois. Faites du bien à votre porte-monnaie tout en favorisant le commerce de proximité ! Les commerces participants ont un autocollant « cartes avantages » apposé sur leur vitrine. Retrouvez également la liste complète sur le site internet de la Ville, ainsi que les avantages attribués. Vous souhaitez obtenir une carte ? **Effectuez votre demande auprès du service commerce : service-commerce@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 73.** Obtention sur présentation d'un justificatif de domicile, une carte par foyer.

«HOPPINESS CRAFT BEER» : VOTRE NOUVEAU BAR À BIÈRES !



HOPPINESS CRAFT BEER

4 avenue Pierre Mauroy - hameau commercial
Du mercredi au dimanche de 11h à minuit
Facebook / Instagram / 06 64 53 20 42

Animés par l'envie de monter un projet à deux et par leur passion commune pour la bière, Sandrine et Julien ont décidé de se lancer ensemble et de créer «Hoppiness Craft Beer», votre nouveau «shop'n'bar» (bar et boutique de bières artisanales) ! Une idée qui fermente depuis de nombreuses années... devenue réalité depuis la fin du mois de septembre.

Pour mener à bien ce projet, le couple de trentenaires a suivi une formation brassicole au lycée agricole de Douai. Le joyeux duo a également bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise et a pu compter sur l'aide de ses proches, qui ont eux aussi apporté leur «bière à l'édifice» !

Sandrine et Julien vous accueillent avec le sourire du mercredi au dimanche, de 11h à minuit. Les deux passionnés sont disponibles afin de vous partager leurs nombreux conseils et vous faire découvrir de nouvelles saveurs houblonnées. Blondes, brunes, rosées, acidulées ou sucrées... vous y trouverez plus de 150 références de bières en bouteilles et 10 bières pressions qui changent régulièrement. Des bières toutes différentes mais qui répondent à un même objectif : valoriser le savoir-

faire artisanal local et le circuit-court. Et, si vous accompagnez vos amis férus de bières mais que ce n'est pas votre cas, pas de pression ! Du cidre, du vin et des softs (artisanaux eux aussi) vous seront proposés.

Pour accompagner votre boisson, vous pourrez également déguster des planches, au choix : charcuterie, fromage, mixte, ou végétarienne, concoctées avec des produits locaux de qualité. Avec la carte avantage madeleinoise, bénéficiez lors de la semaine de votre anniversaire, d'une journée avec des réductions de -10% sur vos consommations !

Le jeune couple a à cœur de vous accueillir dans une ambiance conviviale. Lumière tamisée, banquettes, pergola intérieure végétale... vous serez «bien installés, comme à la maison» ! Pour vous divertir, des fléchettes et des jeux de société sont aussi à votre disposition et des événements sont organisés (blind test, tournoi de fléchettes, karaokés...) Des matchs de foot sont régulièrement diffusés et vous pourrez y visionner la coupe du monde 2022.

Rendez-vous sur leurs réseaux sociaux pour suivre leur actualité !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

LOGEMENTS À VENDRE

VILOGIA Premium commercialise 5 logements individuels neufs, dont 4 en accession sociale à la propriété (en PSLA : prêt social location-accession) rue Bomart à La Madeleine. Cette opération s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain de la rue Bomart, dans lequel la Municipalité a tenu à offrir aux Madeleinois l'opportunité d'accéder à la propriété à un prix raisonnable, grâce à une politique volontariste de maîtrise du foncier.

Le PSLA permet de devenir propriétaire d'un logement neuf avec un faible apport personnel, après une phase de location-accession.



Les logements en vente sont situés rue Bomart à La Madeleine.

La location-accession est destinée à des ménages dont les ressources ne dépassent par certains plafonds.

Si vous êtes intéressés, contactez le service logement :
> service-logement@ville-lamadeleine.fr ou 03 20 12 79 80.

SUPER U RECRUTE !

Le Super U qui ouvrira ses portes à La Madeleine, rue Gustave Scrive en 2023 poursuit sa phase de recrutement. **En partenariat avec Pôle Emploi et la Ville de La Madeleine, une réunion est organisée le mardi 15 novembre à la salle Moulin, rue du Moulin :**
> De 9h à 11h : employés libre service.

Inscriptions au préalable sur le site internet de Pôle Emploi.

ERRATUM : une erreur s'est glissée dans le magazine précédent, dans les articles concernant les loyers bloqués des logements dits « passoires thermiques ». L'interdiction d'augmenter leurs loyers est entrée en vigueur le 24 août 2022 et non pas en 2021 comme indiqué par erreur.

TÉLÉTHON 2022

Deux évènements à La Madeleine

DINER SPECTACLE, LE 3 DÉCEMBRE

À l'occasion du Téléthon 2022, la Ville organise une soirée spectacle le 3 décembre, au restaurant scolaire Kléber (rue Kléber), sur le thème «colore ton Téléthon» !

Venez vous régaler et vous divertir avec un spectacle de la troupe « Cloclo N'Co », hommage à l'œuvre musicale de Claude François. Sur la piste de danse ou assis à table, vous revivrez ses chansons !

PROGRAMME :

19h-20h30 : accueil et apéritif.
20h30-21h15 : 1^{ère} partie du spectacle.
21h30-22h30 : repas.
22h30-23h15 : 2^{ème} partie du spectacle.

23h30 : dessert café.

Une tombola sera organisée sur place avec de nombreux lots à gagner, offerts par les commerçants madeleinois. Une boîte à dons sera également mise à disposition (dons possibles par espèces ou par chèque à l'ordre de AFM-Téléthon).

INSCRIPTIONS :

> vendredi 18 (de 17h à 20h) et samedi 19 novembre (de 10h à 13h) à la salle Moulin.
15€ par adulte et plus de 13 ans.
10€ pour les 6-12 ans.
Gratuit pour les moins de 5 ans.



Tous les bénéfices de la soirée seront reversés à l'AFM Téléthon (association de malades et de parents malades, reconnue d'utilité publique).

«LES 24H EN COULEURS» (PÔLE RAQUETTES), LES 3 ET 4 DÉCEMBRE

Les 3 et 4 décembre, le Pôle Raquettes et le Complexe Claude Dhinnin vous ouvrent leurs portes pour le Téléthon. L'Association sportive squash badminton Madeleinoise (ASSBM), La Madeleine Tennis Club et Marcq - La Madeleine Alliance Pelote (MLAP) organisent des animations au profit de la recherche contre les maladies génétiques rares.

PROGRAMME :

Samedi 3 décembre, dès 16h :
> badminton et espaces squash en

libre accès, kermesse pour les enfants.

Samedi 3 décembre, soir :

Soirée à thème «color block» dans l'espace Club House.

Dimanche 4 décembre, jusque 13h

> « baby week » pour les enfants de 15 mois à 6 ans.
> danse.
> animation musicale.

Plus d'informations à venir sur le site internet de la Ville.



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire organise comme chaque année une collecte de produits alimentaires et d'hygiène. Celle-ci se déroulera les 25, 26 et 27 novembre dans 4 magasins de La Madeleine (Carrefour Market, les 2 Carrefour City et Match). Des bénévoles seront présents afin de recueillir les dons, qui seront ensuite triés, puis dirigés vers l'entrepôt de la Banque Alimentaire situé au port fluvial.

En 2021, la Banque Alimentaire du Nord avait réussi à collecter 4,5 tonnes à La Madeleine, permettant la distribution d'environ 10 000 repas. Merci par avance pour votre générosité !

Collecte de DON DU SANG

SAUVEZ DES VIES, VOUS AVEZ ÇA DANS LE SANG ! Une collecte est organisée à La Madeleine, les 16 et 17 novembre à la salle Moulin (rue du Moulin), de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Inscriptions sur le site de l'EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



LA VILLE S'ENGAGE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Le vendredi 21 octobre, la Ville a signé une convention de partenariat avec le Comité du Nord de la Ligue contre le cancer, témoignage de la volonté de la Municipalité de s'engager durablement et concrètement dans la lutte contre le cancer.

La Ville intègre ainsi le dispositif « Ma ville se ligue contre le cancer », au travers d'actions et d'outils variés, comme par exemples la labellisation des espaces sans tabac et le relais d'information sur les campagnes de dépistage...

À l'occasion de la signature de la convention, Joëlle et Laure, deux madeleinoises participant à l'atelier tricot proposé par la Ville à destination des aînés, ont remis près de 100 bonnets, qu'elles ont confectionnés pour l'association « Mon Bonnet Rose », dans le cadre d'octobre rose. Ces jolis bonnets colorés, cousus avec le cœur seront distribués dans de nombreux centres d'oncologie en France, pour les femmes qui se battent contre le cancer du sein.



L'association RÊVES recherche des BÉNÉVOLES !

L'association RÊVES, ressourcerie, vestiaire et épicerie solidaire recherche des bénévoles ! L'association madeleinoise accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés, par le biais d'une aide pour se nourrir et s'habiller, ainsi qu'un soutien moral au travers de divers ateliers.

PLUS D'INFORMATIONS :
www.reveslamadeleine.fr
03 28 52 32 04
65 rue Léon Trulin



Maureen Govart, Présidente de l'association « Mon Bonnet Rose » découvre les bonnets de chimiothérapie confectionnés par Joëlle et Laure.



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Monique Lancelle, Présidente du Comité du Nord « Ligue nationale contre le cancer » ont signé la convention à l'Hôtel de Ville.

Participez à un LOTO SOLIDAIRE

L'association « Vaincre la Mucoviscidose » organise un loto solidaire, **le samedi 26 novembre 2022 au restaurant scolaire (rue Kléber).** La partie débutera à 14h30 (les portes ouvriront dès 13h30).

Tarifs : 2€ la grille, 10€ les 6, 20€ les 13, gratuit pour les enfants. Tentez de gagner de nombreux lots (bon d'achats) tout en réalisant un acte solidaire !

INFORMATIONS AU 06 72 89 29 64.



VENTE EXPOSITION DES PETITES SŒURS DES PAUVRES

La Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, au service des personnes âgées en difficulté, organise une vente exposition solidaire les **18, 19 et 20 novembre de 9h30 à 17h, au 188 rue du Président Georges Pompidou à La Madeleine.**

Vous y trouverez des vêtements, de la vaisselle, des livres, des meubles, de l'électroménager, des jouets, des travaux fait-main, de la « brocante »...

Plus d'informations sur petitessoeursdespauvres.org



Un Marché de Noël solidaire est organisé le 3 décembre à la salle Moulin, de 10h à 19h, par l'ACoLJAQ, la conférence Saint Vincent de Paul et les Petits Sœurs des Pauvres. Plus d'informations dans la rubrique « culture et sorties » en page 17.

ON A AIMÉ



1 à 4 Spectacle, traditionnel, repas des aînés, conférence... Le programme des séniors madeleinois était bien rempli, à l'occasion de la semaine bleue et des animations organisées par la Ville, du 4 au 8 octobre ! Nos aînés madeleinois ont même remporté le défi « AINÉrgiques » face aux séniors des équipes de Wambrechies, Marquette et Saint André.



5 Journée du jeu : dimanche heureux ! Cette année encore, jeux anciens, flippers, baby-foot, fléchettes, jeux d'arcades... ont fait le bonheur des petits et grands Madeleinois.



6 et 7 En famille, entre amis ou avec votre compagnon à 4 pattes, vous avez profité du Grand Boulevard sans voiture mais sous la pluie, à l'occasion de l'évènement « quartier libre » le dimanche 2 octobre.





8

8 Cette année encore, la Ville de La Madeleine a participé au Challenge de la Mobilité Hauts-de-France. À vélos, trottinettes, en transports en commun, en covoiturage... les agents municipaux ont relevé le défi ! Pour encourager et accompagner ses habitants et ses agents, la Municipalité apporte une aide financière à l'achat d'accessoires et de moyens de transports doux (plus d'informations sur le site internet de la Ville).



9

9 et 10 À chaque période scolaire, des animations autour des produits frais et/ou de saison sont proposées aux enfants des écoles publiques de La Madeleine. En octobre, les écoliers ont participé à une animation gourmande autour d'une fontaine à chocolat et se sont régalés pour le dessert de fruits et de chamallow, accompagnés de chocolat fondu. Un régal !



11



10

11 et 12 À l'occasion de l'évènement « ciné soupe » organisé à la Chaufferie Huet, les Madeleinois ont été invités à déguster un moment de cinéma en toute convivialité. Après la diffusion des courts métrages, le public fut invité à participer à un temps d'échange enrichissant, avant de savourer un bon bol de soupe aux légumes de saison !



12

13 et 14 « Le cœur des commerçants a battu pour octobre rose ». Avec l'UCAP, les commerçants madeleinois se sont en effet mobilisés tout au long du mois d'octobre en participant à l'opération de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Des badges, rubans et pin's aux couleurs d'octobre rose étaient en vente chez les commerçants au profit de l'association « Mon Bonnet Rose ».



13



14

15



16



17



18



19

15 et 16 À l'occasion des nuits des bibliothèques, de nombreuses animations étaient proposées à la Médiathèque de La Madeleine. Le groupe « Kawataro Music » a notamment réécrit et adapté en chansons des extraits littéraires pour en faire un concert original et inédit ! Une rencontre avec Patrice Dion, photographe auteur du livre « Pan ! » dont les jolies photos ont couvert les murs de la Médiathèque durant le mois d'octobre, a également été organisée.

17 et 18 Dans le cadre de la semaine européenne du Développement Durable, la Ville a organisé sa 1^{ère} donnerie entre habitants, du 5 au 8 octobre à l'Espace Malraux. L'évènement a suscité un bel élan de générosité, puisque vous avez été nombreux à réaliser de multiples dons (décoration, vaisselle, jouets, livres...), ensuite récupérés par d'autres habitants, avec une priorité donnée aux bénéficiaires des minima sociaux. Les objets qui n'ont pas trouvé preneurs ont été dirigés vers des associations.

19 Dans le cadre des accueils de loisirs, les enfants ont été accueillis à l'outillothèque et se sont attelés tous ensemble à la création et la mise en peinture de bancs en bois destinés au Centre Moulin Ados.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION
LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

SUR LE PODIUM (1)

Pour sa 1^{ère} bougie, après seulement une année de fonctionnement, la Chaufferie Huet a eu droit à un beau cadeau. En effet notre nouvelle salle culturelle polyvalente s'est vue attribuer le « Prix Départemental 2022 » des « Rubans du Patrimoine ».

Il s'agit d'un prix qui vient saluer les réalisations des collectivités locales en matière de rénovation et de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Avant la Chaufferie Huet, c'est notre Centre de Culture et d'Animation « Le Millénaire », autre pilier du « Carré Magique Culturel madeleinois », qui avait déjà reçu cette belle distinction remise par un jury de professionnels indépendant.

SUR LE PODIUM (2)

Fin août, et pour la seconde fois, notre commune a reçu deux lauriers au label « Ville Active et Sportive ».

Il s'agit d'un label national qui récompense les actions et les politiques sportives et ludiques qui sont mises en œuvre par les communes. Parmi les 648 communes du département du nord, seules 13 communes dont La Madeleine ont obtenu en 2002 le label « Ville Active et Sportive » qui est reconnu par le Ministère de Sports.

SUR LE PODIUM (3)

Le quotidien national « Le Figaro » a récemment classé notre commune 8^{ème} dans le TOP 50 2022 des communes de plus de 3500 habitants de la Métropole Européenne de Lille où il fait bon vivre près de Lille, sur la base d'une quarantaine d'indicateurs parmi lesquels : les transports, la sécurité, les loisirs, l'environnement, les commerces, l'immobilier, la santé, etc ...

Et si on zoome sur les villes de la Métropole Européenne de Lille qui comptent plus de 20 000 habitants, La Madeleine se situe même à la 3^{ème} place du classement établi.

SUR LE PODIUM (4)

L'automne est traditionnellement la saison où tombent les feuilles... d'impôts.

Les contribuables madeleinois ont ainsi récemment reçu leur avis de taxe foncière pour l'année 2022.

L'occasion pour eux de constater que le taux communal de taxe foncière a diminué d'un point en 2022. Afin d'amortir les effets inédits de l'inflation sur la revalorisation des bases fiscales qui est du seul ressort de l'État, notre majorité a en effet décidé d'aller au-delà de son engagement de gel fiscal sur le mandat,

en baissant d'un point le taux de la taxe foncière.

Une décision unique à l'échelle des 95 communes de la Métropole Européenne de Lille.

PREMIÈRE (1)

En application d'une délibération votée avant l'été par le conseil municipal, notre commune expérimente depuis le mois septembre, sur deux écoles élémentaires, la récupération et la valorisation des déchets alimentaires des cantines.

Pour ce faire, nous avons fait appel à une start-up en développant ainsi une collaboration à ce jour unique parmi toutes les communes de la Métropole Européenne de Lille.

Encore faut-il préciser que cette démarche vertueuse repose aussi à l'amont sur l'implication des enfants qui trient leurs déchets à la fin de leur repas.

Progressivement, toutes les écoles publiques, élémentaires et maternelles, de notre commune seront concernées par la transformation des bio-déchets des cantines en compost.

PREMIÈRE (2)

La donnerie que nous avons organisée dans le cadre de la semaine du

Développement Durable a remporté un franc succès.

En effet, les dons des habitants ont afflué en quantité et en qualité dans un bel élan de solidarité qui a d'abord profité prioritairement aux bénéficiaires des minima sociaux, puis ensuite à l'ensemble de la population. Avec l'organisation de cette première donnerie, la transition écologique a ainsi été mise au service de la solidarité. Nul doute que la donnerie madeleinoise connaîtra d'autres éditions.

PREMIERE (3)

Pionnière parmi toutes les communes de la région dans l'aide municipale financière apportée, sous condition de ressources, aux jeunes passant le permis de conduire, notre commune étendra bientôt le bénéfice de cette aide aux jeunes en apprentissage dans le cadre de la conduite anticipée.

**« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Place du marché, l'Arlésienne...

Lors du dernier Bureau Métropolitain de septembre 2022, la MEL a enfin désigné le groupement de maîtrise d'œuvre qui dessinera le projet « Cœur de Ville » lancé depuis... 2012 ! Il était temps !

Le projet « Cœur de ville », c'est celui de notre « place du marché », située au cœur de nos infrastructures culturelles (Médiathèque, Conservatoire, Théâtre du Millénaire et Chaufferie Huet). En élargissant la focale urbaine, on peut aisément la connecter à la Mairie, au CCAS, à la Piscine, au Parc de Laffre de Tassigny, à la crèche du Marc Hadour et aux écoles

avoisinentes. Vous l'aurez compris, sa situation est éminemment stratégique pour en faire notre véritable cœur de Ville. Un cœur que la majorité fait languir depuis une décennie.

C'est le moment ou jamais !

Depuis septembre, les urbanistes, paysagistes et autres bureaux d'études vont donc enfin pouvoir tenir le crayon pour affiner la première esquisse retenue dans le cadre d'une première concertation. Nous espérons que cette nouvelle phase intégrera, outre les éléments de concertation, les enjeux environnementaux de plus en plus prégnants

pour notre vie en collectivité. La proposition retenue en 2017 doit désormais être relue au regard du contexte climatique. Après ces étés de canicule et de sécheresse, notre regard est désormais aiguillé à un besoin urgent d'adaptation de notre ville si urbanisée et si minéralisée.

Les récents aménagements médiocres (Parc Lalo, Rue Gambetta en attendant la Rue du Général De Gaulle) et autres actions « greenwashing » de la majorité, nous font craindre une énième réalisation du XX^{ème} siècle. Après la vague de bétonnisation du moindre mètre carré de La Madeleine,

il est temps que notre Ville se dote d'un aménagement résilient en matière de crise climatique et qui serve le bien être des habitants. Il est encore temps de concevoir et réaliser une place laissant la part belle aux mobilités actives, à la réversibilité et surtout à la végétalisation de cet espace minéral. Il est encore temps que notre cœur de Ville soit le symbole d'une ville réellement consciente de la nécessaire transition écologique.

**Pour nous suivre :
www.agir-avenir.org**

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.



Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables (ATTENTION CHANGEMENT)

(bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) **sont maintenant collectés le mercredi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre) et non plus le mardi matin.**

- Les déchets non recyclables

(bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h
- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com
Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?

Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771

(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

FIN D'ANNÉE : ATTENTION AUX DÉMARCHAGES À DOMICILE

Cette période de fin d'année peut faire l'objet de démarchage à domicile, en particulier pour la vente de calendriers.

Cette initiative, non encadrée par la loi, est une tradition, étant précisé que la mairie ne délivre strictement aucune autorisation en la matière. Elle concerne dans la plupart des cas les unités de sapeurs-pompiers, les facteurs voire les éboueurs. Un refus de participation de votre part ne peut, en aucun cas, altérer le service rendu par ces différents professionnels. Dans ce cadre, nous souhaitons vous rappeler aussi quelques règles de prudence à observer :

- Ne pas laisser entrer des personnes inconnues dans votre logement.

- Solliciter la présentation de la carte professionnelle du démarcheur.

- Dans l'éventualité où vous souhaitez participer à la collecte, vous assurez qu'un reçu vous sera transmis.

- Ne pas laisser votre porte ouverte sans surveillance au cours de la transaction.

Si vous êtes victime de comportements réclamants d'être signalés, nous vous invitons à contacter sans délai les services de police municipale (03 20 74 17 25) ou nationale (17).

Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, appelez la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Charlotte DUVEAU, le 02/09 – Nathan FRANÇOIS CAZIER, le 06/09 – Alma TESSIER, le 06/09 – Hayden ROBOUANT, le 12/09 – Diane BECHAT, le 20/09 – Eleanor DANNAUD, le 23/09 – Marius DACHY PERRUCHE, le 28/09, Myriam BAKOUR, le 29/09.

LES MARIAGES

Claire BLARY et Grégoire DUBOIS, le 02/09 – Leïla IBOUCHOUKENE et Saïd LOUNIS, le 03/09 – Quitterie CASSAGNOU et Maximilien TIERNY,

le 03/09 – Sofie VANDERMOLLEN et Louis LENHARDT, le 10/09 – Alicia CASCIO et Charles JOLAS, le 17/09 – Stéphanie SAHIRI et André JONAS, le 17/09 – Séverine CAPART et Jonathan CABUSA, le 24/09.

LES DÉCÈS

Claudine DELVOYE épouse WATTRELOS, le 06/09 – Guy VELCIN, le 06/09 – Daniel CLABAUT, le 07/09 – Annie MENGOZZI, le 07/09 – Françoise DALLE épouse MULLIEZ, le 09/09 – Joëlle PATTOU épouse MILHEM, le 09/09 – Chantal DEVO-

GHELAERE veuve DOYEN, le 10/09 – Daniel ROUSSEL, le 11/09 – Micheline POLLET épouse BERTAUX, le 14/09 – Paul FASQUELLE le 15/09 – Marie-France THOMAS, le 18/09 – Myriam VANMARCKE veuve DUBOIS, le 20/09 – Claude DAMELINCOURT, le 22/09 – Jean-Michel DESROUSSEAUX, le 22/09 – Marie-Françoise LEFEBVRE, le 22/09 – Geneviève GHESQUIERS veuve WALLART, le 25/09 – Rudy ROELS, le 25/09 – Berthe WAQUET veuve MOCQ, le 26/09 – Marc DESCHEE-MAECKER, le 27/09 .

Symbiose

LA MADELEINE

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
DÉMARRAGE DES TRAVAUX



DU 2 AUX 4 PIÈCES
EN BORDS DE DEÛLE

www.symbiose-lamadeleine.fr
03 59 28 40 14



*Prêt à Taux Zéro est réservé aux personnes physiques, sous conditions de ressources, qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale, pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale. **Le dispositif gouvernemental Pinel est mis en place pour soutenir les investissements immobiliers en permettant de réduire vos impôts jusqu'à 63 000 €. Vous louez votre bien au minimum pendant 6, 9 ou 12 ans et vous pouvez louer à vos ascendants ou descendants. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Ce programme est une promotion immobilière de Projectim RCS Lille 494 114 010 00023 et Astrid Promotion RCS Lille 380 211 508 00011. Voir détails et conditions en espace de vente en fonction du stock disponible. Documents et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance, septembre 2022.



OFFICE NOTARIAL
DE LA MADELEINE

**210, rue du Général de Gaulle
LA MADELEINE**

L'équipe de l'OFFICE NOTARIAL DE LA MADELEINE
est heureuse de vous annoncer l'ouverture
de ses locaux accessoires
au **94 rue du Général de Gaulle**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Accueil téléphonique : **03 20 21 08 08**

Fax : 03 20 21 05 64

E-mail : office59200.lamadeleine@notaires.fr

Service immobilier : immobilier.59200@notaires.fr

www.officenotarialdelamadeleine.fr



SAINT MAUR IMMOBILIER SOUHAITE LA BIENVENUE À DAKATEC

dans leurs nouveaux locaux avenue du Général de Gaulle



DAKA•TEC
Data in Action • Knowledge for All

SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

